

CAPTURE DE LA COULEUVRE VERTE ET JAUNE
(*COLUBER VIRIDIFLAVUS VIRIDIFLAVUS* LACEPEDE)
EN BELGIQUE

PAR

Gaston Fr. DE WITTE

(Avec 2 planches hors texte)

Un exemplaire de la Couleuvre verte et jaune avait déjà été capturée dans la région de Bruxelles, en 1894, dans le Parc de l'Observatoire d'Uccle, et identifié par Fr. WERNER (Neue Reptilien und Batrachien aus dem Naturhistorischen Museum in Brüssel. Nebst Bemerkungen über einige andere Arten, Zool. Anz., 26, 1903, pp. 246-253). L'auteur était d'avis qu'il ne s'agissait pas d'un individu échappé et que la présence de la Couleuvre verte et jaune dans la région de Bruxelles, constituait l'extrême limite Nord de l'aire de distribution de cette espèce.

Je dois avouer, quant à moi, que j'étais persuadé qu'il s'agissait bien d'un individu échappé de chez quelque amateur de serpents et ce fut pour cette raison que je n'en fis pas mention dans mon volume « Amphibiens et Reptiles de la Faune de Belgique » (2^e édition, 1948). Mais, depuis cette époque, un autre exemplaire fut capturé au Grand-Duché de Luxembourg, le 14 mai 1953, sur la route de Luxembourg à Grevenmacher, entre Berg et Weckergrund. L'individu en question fut identifié par M. Marcel HEUERTZ, Conservateur du Musée d'Histoire naturelle de Luxembourg, et fit l'objet d'un travail extrêmement intéressant, en particulier sur la distribution géographique de cette espèce. (Marcel HEUERTZ, Capture d'une Couleuvre verte et jaune (*Coluber viridiflavus viridiflavus* LACEPEDE) au Grand-Duché de Luxembourg. Arch. Inst. Gr. Duch. Luxemb., N.S., 21, 1954, pp. 71-86, figs. 1-3).

En 1967 enfin, deux exemplaires furent encore capturés dans la région de Bruxelles. Le premier à la plaine des manœuvres d'Etterbeek, malheureusement l'individu en question était en fort mauvais état quand il me fut apporté, la tête avait disparu et le restant du corps était tellement

endommagé que ce n'est que sous toute réserve que j'ai identifié cet exemplaire. La deuxième capture, que j'ai effectuée personnellement le 23 juillet 1967 a été faite à Uccle, dans un petit jardin d'une maison située, 125, rue Langeveld, à proximité du Parc de l'Observatoire d'Uccle où avait été capturé en 1894 l'exemplaire identifié par WERNER et faisant partie des collections de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique. On pourrait évidemment se demander comment cette couleuvre a réussi à s'introduire dans un jardin entouré de murs assez élevés, mais la présence de cerisiers assez ramifiés situés au fond du jardin et d'autres arbustes dans les terrains environnants explique parfaitement la chose, cette couleuvre étant occasionnellement arboricole. La présence d'un serpent avait, bien entendu, grandement alarmé les occupants de l'immeuble, la police fut même alertée et c'est, à la demande de celle-ci, que j'ai été capturer la Couleuvre en question. Grâce à l'heureuse initiative de M. le Commissaire de police VERHULSEN, l'animal n'avait pas été tué et était en parfait état. En voici les caractéristiques :

Sexe : ♂.

Longueur totale : 1125 mm.

Queue : 310 mm.

Rostrale : plus large que haute, la partie visible du dessus mesurant environ $\frac{1}{4}$ de la distance qui la sépare de la rostrale.

Internasales : plus courtes que les préfrontales.

Frontale : un peu plus longue que la distance qui la sépare de l'extrémité du museau, aussi large que la sus-oculaire, $1\frac{2}{3}$ fois aussi longue que large, plus courte que les pariétales.

Frénale : plus longue que haute.

Temporales : 2 + 3.

Labiales supérieures : 8, les 4^e et 5^e bordant l'œil, la 7^e la plus grande.

Postoculaires : 2.

Préoculaire : 1, séparée de la frontale.

Sous-oculaire : 1, située sous la préoculaire.

Labiales inférieures : 8, les 4 premières en contact avec les sublinguales antérieures, la 4^e en contact avec celle du côté opposé, derrière la symphysiale.

Sublinguales postérieures : plus courtes que les antérieures.

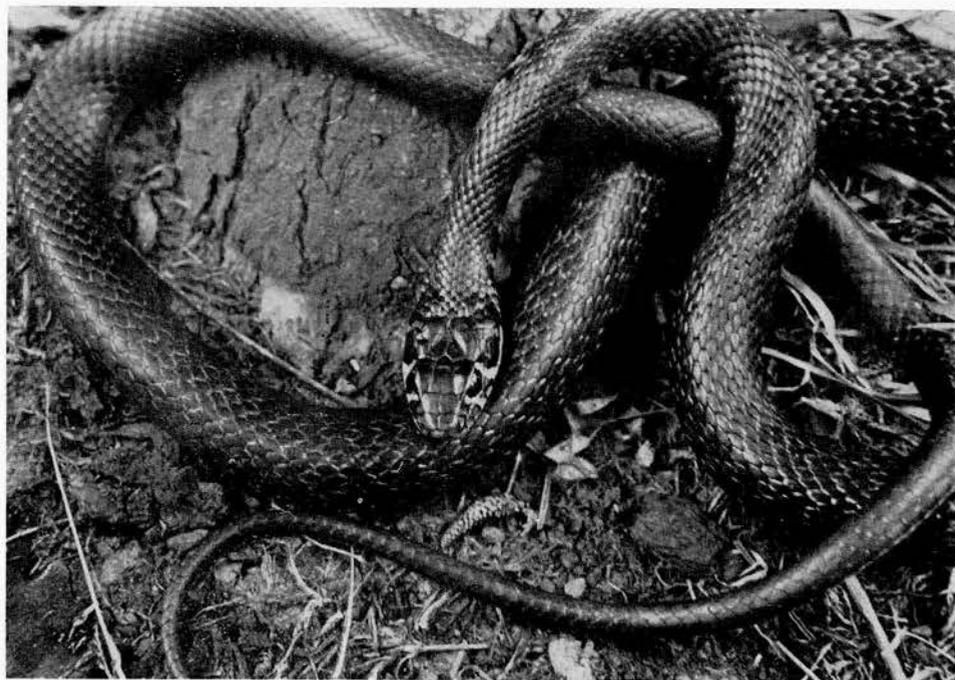
Nombre d'écaillés en travers du milieu du corps : 19, munies de 2 fossettes apicales.

Ventrales : 201, plus ou moins anguleuses latéralement.

Anale : divisée.

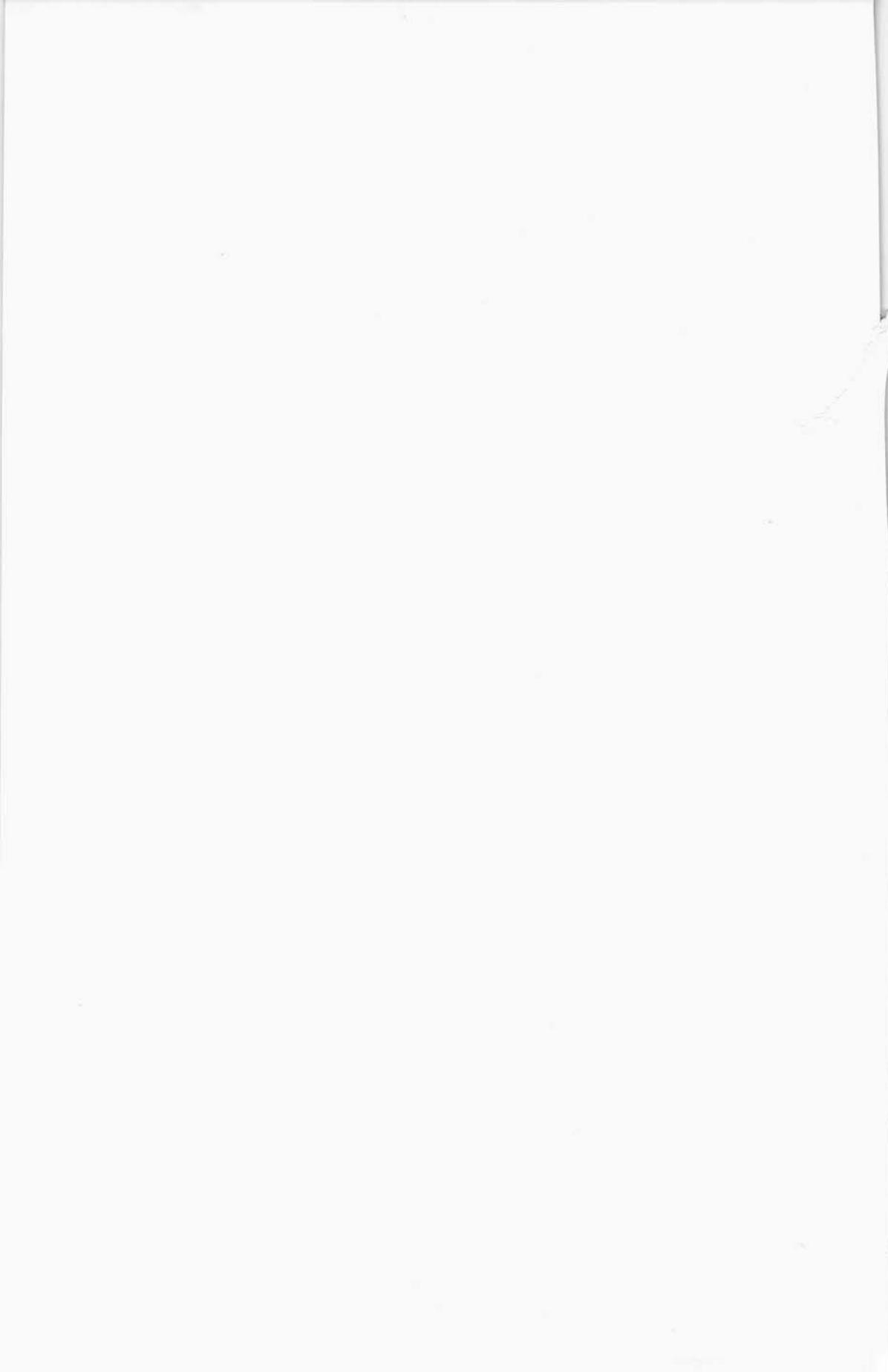
Sous-caudales : 107.

Coloration : Au premier abord j'avais cru pouvoir rapporter cet individu à la sous-espèce *Coluber viridiflavus carbonarius* BONAPARTE, car sa coloration est extrêmement foncée, néanmoins la partie supérieure du corps n'est pas complètement noire et on peut distinguer des taches jaunes quoique très atténuées formant des barres ou des séries transversales sur la partie antérieure du tronc et des lignes longitudinales qui



♂. *Coluber viridiŕlavus viridiŕlavus* LACEPÈDE.

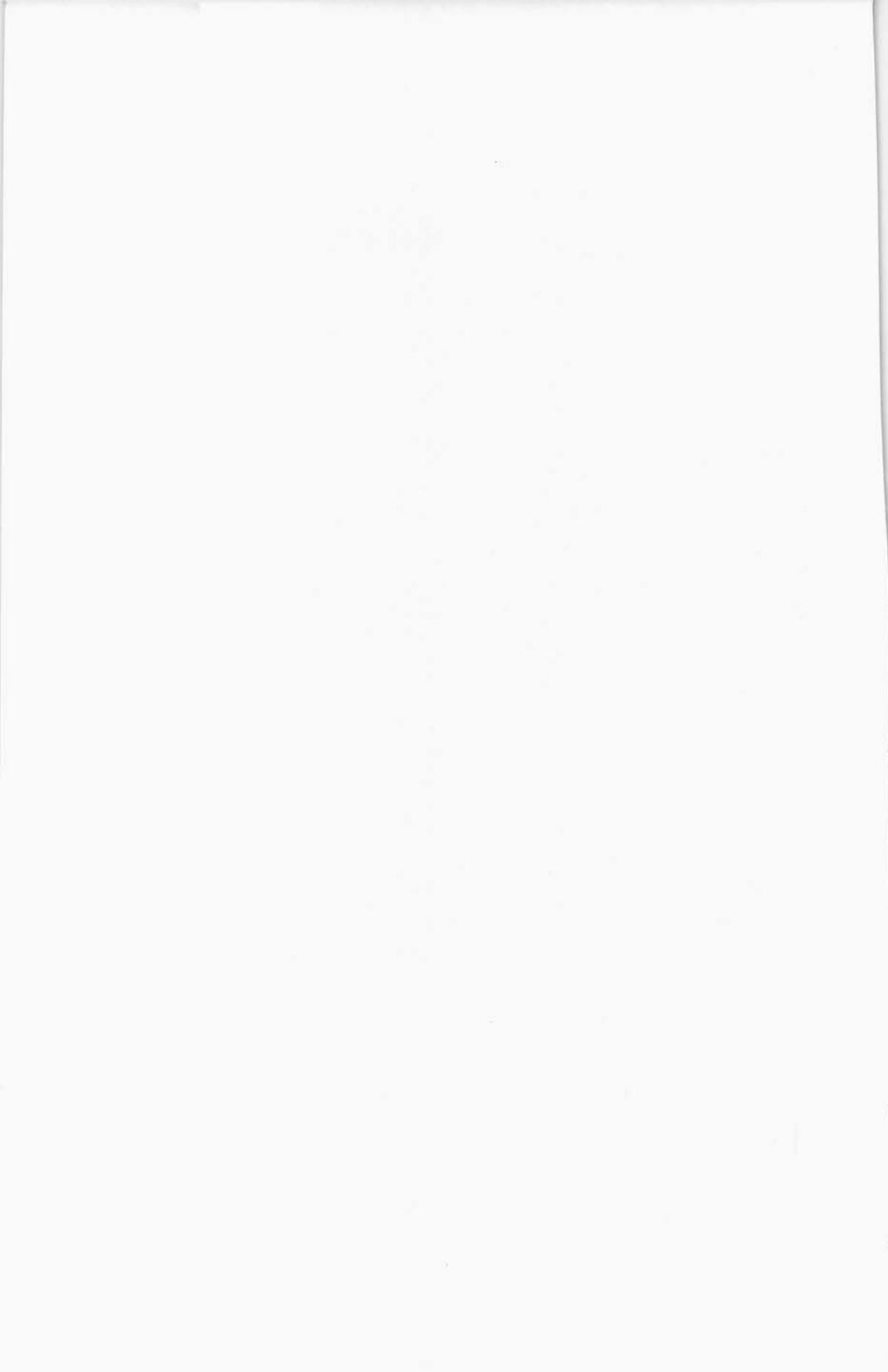
G. Fr. DE WITTE. — Capture d'une Couleuvre verte et jaune
en Belgique.





♂. *Coluber viridiſlavus viridiſlavus* LACÉPÈDE.

G. Fr. DE WITTE. — Capture d'une Couleuvre verte et jaune
en Belgique.



suivent les rangées d'écaillés sur la partie postérieure, ainsi que sur la queue. La face inférieure est blanchâtre avec de nombreuses macules noirâtres. Le dessus de la tête est orné de lignes jaunes et les labiales, préoculaire et postoculaires sont jaunes.

Enfin un autre exemplaire vient encore d'être capturé à Bruxelles (Etterbeek), dans le jardin du Baron Yves DE BROUWER, 31, rue Père Eudore Devroye, cette capture a été effectuée par le jardinier M. Alfred DE WULF, le 19 juillet 1968.

L'individu en question dont le Baron DE BROUWER a bien voulu faire don à l'Institut, avait malheureusement été tué mais était néanmoins en bon état. C'était un ♂ mesurant 1.158 mm de longueur totale (la queue est incomplète). La coloration est nettement plus claire que chez l'exemplaire d'Uccle, les taches formant des barres ou des séries transversales sont très distinctes et la face inférieure est uniformément jaune.

Au moment de mettre cet article sous presse, M. Paul LABAR me signale qu'une Couleuvre verte et jaune a été capturée, en 1963, à Loupoigne (Prov. de Brabant). Cet exemplaire qui fait partie des collections de M. LABAR et que j'ai eu l'occasion d'examiner est également un ♂ et mesure 1.158 mm de longueur totale dont 252 mm pour la queue. Il présente une coloration légèrement plus foncée que le précédent individu, mais d'après les renseignements que j'ai pu obtenir dans la suite il s'agit d'un individu échappé de captivité.

Enfin, signalons encore une dernière capture faite aux environs de Bruxelles, à Kraainem, 11, Josef Thumasstraat, par M. Léon D'HAES, le 24 août 1968. L'exemplaire en question, une femelle, mesure 954 mm de longueur totale dont 191 mm pour la queue et présente une coloration assez foncée.

Ces captures permettent-elles de conclure que la Couleuvre verte et jaune fait réellement partie de la faune de Belgique? A mon avis, d'autres captures devraient venir confirmer cette hypothèse.

